

# Charte d'utilisation des locaux

Ce document a pour objectif de fixer les règles d'hygiène, de sécurité et de bonne utilisation des locaux du Carré Libre, dans le cadre de la sous-location par des intervenants extérieurs.



## 1. Entrée et sortie

- Une **visite des locaux** aura lieu avec une personne représentante du Carré Libre au moment de la remise des clés, de préférence au moins la veille de l'évènement.
- Le retour des clés se fera par dépôt dans la boîte aux lettres du Carré Libre ; elle est située sur le grand portail blanc à l'entrée du parking (n°109).
- Les tarifs de la sous-location sont les suivants :
  - 25€ la soirée (à partir de 19H)
  - 35€ la matinée (jusque 13H)
  - 35€ l'après-midi (entre 13H et 18H)
  - 60€ la journée entière
  - 50€ la journée à partir de 5 jours consécutifs

## 2. Délimitation du lieu et des usages

- Dans le cadre de la sous-location, le Carré Libre autorise l'accès à la **salle de vie**, la **salle mouvement**, la **cuisine** et les **sanitaires**. Si le locataire souhaite accéder aux autres salles pour un besoin spécifique, il pourra en faire la demande auprès de l'équipe encadrante.
- Les **équipements de la cuisine** sont à la disposition du locataire : réfrigérateurs, four traditionnel, fours micro-ondes, bouilloire, plaque de cuisson (induction), lave-vaisselle, ustensiles de cuisine.
- Le reste du matériel présent dans le lieu n'entre pas dans le cadre de la sous-location.

## 3. Hygiène et sécurité

- Il est demandé au locataire de **rendre les locaux dans l'état** où il les a trouvés : les réfrigérateurs et poubelles doivent être vidés, la vaisselle lavée et rangée (en particulier en période de vacances scolaires). Les ustensiles et produits ménagers sont libres d'accès.
- Le locataire veillera à ouvrir la porte de secours située sur le côté de l'école à son arrivée dans les lieux, et à la refermer au moment de son départ. Le Carré Libre invite également le locataire à prendre connaissance du plan d'évacuation.

Je m'engage à respecter cette charte d'utilisation des locaux du Carré Libre.